

À Monsieur D. Ette, avec une respectueuse considération
Monsieur le Ambassadeur,

Votre très humble
et obéissant serviteur
M. de la Roche

Le 30 Juin 1841.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

des

HOSPICES

ET

HOSPICES CIVILS

de Paris.

Hospice de la Vieillesse (Hommes),

Bicêtre, près Paris.

Le Directeur,

Monsieur le Général Coletti, Ambassadeur de
la Grèce.

Monsieur l'Ambassadeur,

Par ma lettre du 22 de ce mois j'avais l'honneur de vous rappeler celle que je vous ai adressée le 5 pour vous prier de me faire connaître si vous pourriez disposer de quelque argent en faveur du jeune Grec, Marc Polyclète, aliéné entré à l'hospice. Depuis cette époque je comptais sur la réponse que vous m'avez fait espérer et qui m'était d'autant plus urgente que ce jeune homme refusait toujours obstinément de prendre de nourriture ailleurs qu'à Paris, l'argent que nous avions en sa disposition en épuisé.

Aujourd'hui je viens vous prier, Monsieur l'Ambassadeur, de vouloir bien faire remettre au porteur de cette lettre, l'argent dont vous pourriez disposer en faveur de ce malheureux aliéné qui, je vous le répète se laisserait plutôt mourir de faim que de se soumettre au régime alimentaire de l'hospice.

Veuillez également, Monsieur l'Ambassadeur, me faire parvenir les effets d'habillement du sr Polyclète qui sont déposés chez vous et dont il a le plus grand besoin.

J'ai l'honneur.